

Communiqué de Presse

La direction des ressources Humaines du groupe hospitalier Chenevier-Mondor a envoyé un courrier individuel à 113 agents pour leur signifier qu'au 1^{er} septembre le centre de loisirs n'est plus en capacité d'accueillir leur enfant. La raison, suppression de 6 Contrats à Durée Déterminée au 31 août 2009

Dans le contexte actuel de risque de pandémie de grippe H1N1, il serait plus judicieux, selon nous, de renforcer les capacités d'accueil des enfants du personnel pour que les agents puissent se consacrer totalement à la prise en charge des patients touchés par la pandémie, entre autres... Mise en place de la grande équipe, malgré les protestations de nombreux agents mères de famille qui risquent de rencontrer des problèmes de garde d'enfants. Incitation au départ volontaire etc...

La casse de l'hôpital public continue, la direction refuse de prendre les mesures nécessaires à la bonne prise en charge des malades et aux défis de santé publique qui nous attendent. Rappelons l'annonce d'un plan d'économie de 2 665 488 € dont un rendu obligatoire de 34 emplois équivalent temps plein :

- * Suppression et non renouvellement de nombreux contrats à durée déterminée
- * Non remplacement de certains emplois statutaires.

Devant cette situation alarmante, une assemblée générale des personnels s'est déroulée lundi 31 août 2009, pour faire le point de la situation et par là-même interpeller la direction de l'hôpital.

La réponse de Mme Orio, directrice du groupe hospitalier Chenevier-Mondor n'a pas évolué, la décision de suppression de postes confirmée, pas d'autre alternative possible.

C'est pourquoi, il a été décidé de mettre en place un accueil « sauvage » des enfants du personnel, dès mardi 1er septembre 2009 à partir de 7 heures du matin... L'ensemble des médias est invité chaleureusement à participer et relayer cette initiative.

Jean-Marc Devauchelle
Sylvie Richeton

Délégué(e)s du personnel - syndicat Sud Santé Henri Mondor